

BULLETIN DE PARTICIPATION A LA COLLECTE PAROISSIALE 2023

A renvoyer à : Paroisse Saint-Germain – Collecte Paroissiale
17 rue Charles de Foucauld 18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY

NOMPrénom

N° Rue

Code postal COMMUNE

Mail :

Date et
signature

Montant de la participation versée : 30 € 50 € 100 € autre : €

par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint-Germain »

en espèces

par prélèvement automatique : l'autorisation de prélèvement est disponible au presbytère

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Les informations recueillies sont destinées à la paroisse Saint-Germain et enregistrées dans le fichier de la collecte paroissiale afin d'en faciliter le suivi. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez obtenir communication des informations vous concernant en vous adressant au presbytère. Vous pouvez aussi, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des informations vous concernant.